

## Plan d'actions pour améliorer la planification, le développement, l'exploitation et la gestion des infrastructures de production du riz

Le 5 juin 2018

Pays : La République du Bénin

Problème en matière d'infrastructure de production du riz (no 1) : Faible niveau des productivités et des productions nationales				
Objectif 1 (Solutions pour résoudre le problème) : Amélioration de l'accès aux connaissances professionnelles et aux innovations technologiques pour les producteurs de riz.				
Résultats attendus	Actions	Date limite (Si applicable)	Responsabilité	Budget et Ressources (Si applicable)
La productivité et la production du riz sont améliorées. <b>Cadre pour :</b> - Le suivi de la mise en place des intrants et des innovations - Le suivi de la mise en place du système d'irrigation	1.1.1 Renforcer la disponibilité et l'accessibilité aux semences riz de qualité	2018-2021	Ministère de l'Agriculture (Agence territoriale de développement Agricole de la vallée du Niger ATDA-VN et la Direction de la Qualité des Innovations et Formation Entrepreneuriale DQIFE), en collaboration avec d'autres Organisations non Gouvernementales, des PTFs et des experts.	67.785.513.150
	1.1.2 Améliorer l'accès aux connaissances professionnelles et aux innovations technologiques pour les hommes et les femmes	2018-2021		23.419.325.000
	1.1.3 Renforcer l'accessibilité aux autres types d'intrants agricoles	2018-2021		3.895.000.000
	1.1.4 Assurer la mécanisation des activités agricoles adaptée et accessible pour les hommes et les femmes	2018-2021		2.406.500.000
	1.1.5 Promouvoir les aménagements hydro-agricoles et infrastructures de désenclavement	2018-2021		398.875.500.000
	1.1.6 Développer les infrastructures adéquates pour le stockage, la conservation, la transformation et la mise en marché au profit des Hommes et des Femmes	2018-2021		167.785.513.150

**Problème en matière d'infrastructure de production du riz (no 2) : Environnement peu favorable à la promotion et à la structuration des Chaînes de Valeur Ajoutées de la filière riz (production, transformation, normalisation et standardisation, labellisation, cadre de concertation et commercialisation)**

**Objectif 2 (Solutions pour résoudre le problème) : Promotion et structuration équitable des Chaînes de Valeurs Ajoutée de la filière riz**

Résultats attendus	Actions	Date limite (Si applicable)	Responsabilité	Budget et Ressources (Si applicable)
<p>Les Chaînes de valeurs de la filière sont équitablement proues et structurées</p> <p><b>Cadre pour :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le suivi de la mise en place des infrastructures,</li> <li>- Surveillance de l'attrait</li> </ul>	2.1.1 Développer les infrastructures adéquates pour le stockage, la conservation, la transformation et la mise en marché au profit des Hommes et des Femmes	2018-2021	Ministère de l'Agriculture (Agence territoriale de développement Agricole de la vallée du Niger ATDA-VN et la Direction du Génie Rural), en collaboration avec le Ministère de la Planification, le Ministère de l'eau, le Ministère des infrastructures, d'autres Organisations non Gouvernementales, des PTFs et des experts.	10.028.200.000
	2.1.2 Renforcer le dispositif de contrôle des normes commerciales	2018-2021		890.000.000
	2.1.3 Identifier les opportunités d'affaires (accès aux informations commerciales pour hommes et femmes)	2018-2021		950.000.000
	2.1.4 Mettre en place des Indications Géographiques (signes distinctifs de qualité/ valorisation des produits locaux pour hommes et femmes)	2018-2021		423.000.000
	2.1.5 Renforcer les capacités des acteurs en matière d'analyse et de formulation des stratégies commerciales d'entreprise, ainsi que les capacités institutionnelles et organisationnelles correspondantes	2018-2021		1.325.000.000
	2.1.6 Renforcer le partenariat public-privé pour le développement des chaînes de valeurs ajoutées (CVA)			10.926.000.000

**Problème en matière d'infrastructure de production du riz (no 3) : Faibles capacités de résilience des populations vulnérables en matière d'alimentation et nutrition en milieu communautaire, et face aux effets de changements climatiques, de la dégradation des terres et de la gestion des risques**

**Objectif 3 (Solutions pour résoudre le problème) : Renforcement de la résilience des populations vulnérables (alimentation, nutrition, filets sociaux gestion durable des terres, adaptation aux changements climatiques, gestion des risques)**

Résultats attendus	Actions	Date limite (Si applicable)	Responsabilité	Budget et Ressources (Si applicable)
<p>La résilience des populations vulnérables (alimentation, nutrition, filets sociaux gestion durable des terres, adaptation aux changements climatiques, gestion des risques) est renforcée</p> <p><b>Cadre pour :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le suivi de mise en œuvre des mesures de renforcement de résilience, de sécurité foncière</li> </ul>	3.1.1 Promouvoir des Innovations agricoles au profit des hommes et des femmes pour la résilience face au changement climatique et son atténuation	2018-2021	Ministère de l'Agriculture (ATDA, PNOPPA, DPP) DPP, ATDA, DLROPEA, DPV, DGR, DQIFE, Communes/Collectivités MCVDD, ABE, PNOPPA, PASCIB, CNA-B, REDAD	1.209.000.000
	3.1.2 Assurer une gestion durable des terres et des écosystèmes aquatiques pour les hommes et les femmes	2018-2021		84.653.840.000
	3.1.3 Assurer la sécurisation et la gestion de l'accès au foncier au profit des hommes et des femmes	2018-2021		15.617.770.000
	3.1.4 Promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, hommes et femmes	2018-2021		6.141.900.000

**Problème en matière d'infrastructure de production du riz (no 4) : Faible niveau de gouvernance (institutionnel et coordination intersectorielle) à différentes échelles du secteur agricole, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle**

**Objectif 4 (Solutions pour résoudre le problème) : Amélioration de la gouvernance (renforcement institutionnel et coordination intersectorielle à différentes échelles) du secteur agricole, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle**

Résultats attendus	Actions	Date limite (Si applicable)	Responsabilité	Budget et Ressources (FCFA)
La gouvernance du secteur agricole, de la sécurité	4.1.1 Appuyer la mise en œuvre des réformes du secteur et soutien aux services du MAEP	2018-2021	DPP, ATDA, DLROPEA, DPV, DGR, DQIFE, Communes/Collectivités MCVDD, ABE	50.058.095.000

<p>alimentaire et nutritionnelle est renforcée.</p> <p><b>Cadre pour :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le suivi de la mise en œuvre des réformes</li> <li>- Mise en place du SIG.</li> <li>- Sensibilisation à la prise en compte du genre</li> </ul>	4.1.2 Améliorer le système d'information du secteur agricole (statistiques, e-agriculture, systèmes d'informations, suivi évaluation et coordination du secteur)	2018-2021	DIP, ATDA, INRAB, DPV, DPP, MCVDD, PASCIB, PNOPPA, CNAB, Communes et Collectivités, ONG, REDAD	3.450.000.000
	4.1.3 Professionnaliser les exploitations agricoles de type familial et promouvoir l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes	2018-2021		3.468.000.000
	4.1.4 Promouvoir le genre dans le secteur agricole	2018-2021		2.824.000.000

**Problème en matière d'infrastructure de production du riz (no 5) : Financement inadapté et peu accessible aux exploitations rizicoles et catégories d'acteurs des maillons de la filière riz y compris les femmes, les jeunes et les néo-entrepreneurs**

**Objectif 5 (Solutions pour résoudre le problème) : Mise en place de financements adaptés et accessibles aux exploitations rizicoles et catégories d'acteurs des maillons de la filière y compris les femmes, les jeunes et néo-entrepreneurs**

Résultats attendus	Actions	Date limite (Si applicable)	Responsabilité	Budget et Ressources (FCFA)
	5.1.2 Renforcer les mécanismes assurantiels dans le secteur agricole	2017-2021		1.508.000.000
	5.1.3 Assurer la gestion des calamités dans le secteur agricole	2017-2021		5.038.000.000
	5.1.4 Renforcer le Fonds d'Appui au Développement des communes, volet agriculture (FADeC-Agriculture)	2017-2021		11.015.500.000